

CGT-UNSA-SUDRail-CFDT



## Où VOTER EN NORD-PAS-DE-CALAIS?

- ✘ Aulnoye : au piquet de grève les jours de grève, en urne mobile suivant le plan de tournée décidé en intersyndicale
- ✘ Valenciennes : au piquet de grève les jours de grève, en urne mobile suivant le plan de tournée décidé en intersyndicale
- ✘ Somain : au piquet de grève les jours de grève, en urne mobile suivant le plan de tournée décidé en intersyndicale
- ✘ Douai : au piquet de grève les jours de grève, en urne mobile suivant le plan de tournée décidé en intersyndicale
- ✘ Arras : au piquet de grève les jours de grève, en urne mobile suivant le plan de tournée décidé en intersyndicale
- ✘ Lens : au piquet de grève les jours de grève, en urne mobile suivant le plan de tournée décidé en intersyndicale
- ✘ Hazebrouck : au piquet de grève les jours de grève, en urne mobile suivant le plan de tournée décidé en intersyndicale
- ✘ Dunkerque : au piquet de grève les jours de grève, en urne mobile suivant le plan de tournée décidé en intersyndicale

- ✘ **Boulogne** : au piquet de grève les jours de grève, en urne mobile suivant le plan de tournée décidé en intersyndicale
- ✘ **Calais** : au piquet de grève les jours de grève, en urne mobile suivant le plan de tournée décidé en intersyndicale
- ✘ **Hellemmes** : au piquet de grève les jours de grève,
  - ✓ Restaurant d'entreprise mardi 15 de 10h30 à 14h00,
  - ✓ Mardi 15, mercredi 16 et jeudi 17 Mai en urne mobile.
- ✘ **Lille** : au piquet de grève les jours de grève,
  - ✓ Restaurant d'entreprise Mardi 15, mercredi 16 et jeudi 17 Mai de 10h30 à 14h00, Perspective le Mardi 15 et jeudi 17 Mai de 07h30 à 09h30,
  - ✓ DFCA le Mardi 15 et jeudi 17 Mai de 07h30 à 09h30,
  - ✓ Tour EIC le Mardi 15 et jeudi 17 Mai de 07h30 à 09h30,
  - ✓ ECT le Mardi 15, mercredi 16 et jeudi 17 Mai de 06h00 à 08h00 et de 11h30 à 13h30, A2000 le Mardi 15 et jeudi 17 Mai de 05h30 à 08h30,
  - ✓ Mardi 15, mercredi 16 et jeudi 17 Mai en urne mobile pour l'ensemble des autres chantiers.

**Pour la légitimité du vote, des listes d'émargement seront établies.**

**Les Organisations Syndicales s'engagent à respecter la confidentialité du vote en ne publiant pas les listes d'émargement et en les détruisant à la fin du vote.**

**Votez massivement du 14 au 21 Mai 2018**